



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 11 - Roissy - Mars 2010

Pour le CCE, la CGT s'engage à fond !

Lors de la Commission Exécutive Nationale CGT du 16 février, organe décisionnaire du Syndicat, la CGT a confirmé sa participation au Bureau du CCE et, de fait, sa contribution au redressement du CCE sur des principes forts, basés sur **la solidarité et la mutualisation**.

Aussi, depuis la mise en place du nouveau Bureau du CCE, le 21 janvier 2010, la CGT s'attache à proposer un programme afin de pérenniser les activités sociales des salariés d'Air France.

Ce programme s'articule autour de trois objectifs : le court, le moyen et le plus long terme.

Aujourd'hui, l'urgence se situe très clairement au niveau du court terme.

Les nouveaux élus du Bureau du CCE viennent donc de statuer sur des points que nous avons proposés et qui revêtent, selon nous, un caractère d'urgence :

- Après avoir annulé l'Arbre de Noël pour la région parisienne, décidé par l'ancien bureau, et compte tenu des difficultés financières actuelles du CCE, les élus ont décidé d'organiser celui-ci à Bercy pour un coût inférieur de moitié pour une prestation de qualité équivalente. Le montant de l'économie réalisée est tout de même de 400.000 €.
- Les agents d'Air France en arrêt longue maladie et couverts par la SIACI, qui, par décision de l'ancienne équipe, ne pouvaient plus bénéficier des activités du CCE, sauf à payer une pénalité de 3 % (basée sur le salaire annuel précédent la maladie) pourront de nouveau accéder à l'ensemble de l'offre du CCE, à l'instar des autres salariés. Ceux qui ont été pénalisés seront intégralement remboursés. Où se trouvait la solidarité dans cette mesure injuste imposée par l'ancien Bureau du CCE ?
- **Si le CCE n'est pas pénalisé financièrement**, les frais d'annulation, source de nombreux litiges et mécontentements, dus à des erreurs de dates, de saisies informatiques, seront supprimés. Dans un premier temps, afin de répondre aux besoins des salariés, ces remboursements se feront manuellement, en attendant que les paramètres soient intégrés à l'outil informatique. Concrètement vous devrez aller voir votre correspondant CE, ou C.I.E. en province, qui s'occupera de votre dossier.
- Aujourd'hui, des dysfonctionnements et des litiges demeurent et génèrent des anomalies de paiement pour des séjours passés. Ceci peut entraîner des prélèvements abusifs sur les fiches de paies des agents d'Air France.

Il a donc été décidé que les membres du Bureau de CCE se réunissent chaque semaine, avec un salarié du CCE chargé du dossier, afin de traiter les dossiers en souffrance.

- Le rôle de proximité des CE va être rétabli, notamment pour tout ce qui concerne les colonies de vacances du CCE. Pour les inscriptions des vacances Jeunes ou Familiales, les agents des CE et des C.I.E de province auront une ligne directe avec le CCE pour solutionner les éventuelles difficultés rencontrées.
- Dernière décision, et non la moindre, les élus du Bureau du CCE viennent de rétablir les liens avec l'association « Les P'tits avions » afin que les salariés basés sur Roissy puissent à nouveau bénéficier d'une crèche aux horaires « atypiques » répondant à leur besoin ainsi qu'à leurs horaires décalés.

Ces premières décisions, étudiées et analysées par le bureau du CCE, viennent réparer des injustices flagrantes. L'objectif constant du nouveau Bureau est qu'un salarié ou retraité d'Air France bénéficiant des prestations du CCE ne soit pas pénalisé par des dysfonctionnements issus des pratiques de l'ancienne équipe.

Comme vous pouvez le constater, loin des polémiques et de l'agitation médiatico-syndicale, la CGT et les élus du Bureau du CCE avancent. La tâche est immense, notamment au vu de l'état du réseau informatique et de la désorganisation du secteur financier du CCE.

Après ces premiers actes forts, la CGT va très vite s'attacher à proposer, dans le cadre d'une démarche la plus unitaire possible, des réflexions sur :

- le patrimoine,
- la politique de subventions,
- la politique d'affectation,
- la recherche de partenariats avec d'autres CE ou associations.

La CGT, consciente de ses responsabilités de première Organisation Syndicale à Air France, s'investit pleinement dans le redressement du CCE.

Nous faisons tout pour y parvenir. Compte tenu des contraintes financières laissées par nos prédécesseurs, la mise en place d'une organisation efficace et durable n'est pas encore acquise, même si tous les salariés du CCE sont mobilisés à nos côtés. Rien ne pourra être construit sans eux, c'est une leçon que doit méditer l'ancien bureau débarqué...

Ce qui est acquis, c'est la volonté du Bureau du CCE et des syndicats qui le soutiennent de proposer un programme « été 2010 » au plus près de vos attentes. La machine est lancée. A présent, la finalisation d'un programme collectif doit aboutir rapidement.

***Dernière minute** : Suite au violent séisme qui a touché le Chili, nous vous informons que les 18 enfants d'agents Air France en vacances avec le CCE vont très bien.*

Recevez la lettre d'infos du Syndicat CGT Air France en vous inscrivant sur :

www.cgtairfrance.com